



Circonscription de Maromme

**Localité :** Le Houlme

**Nom de l'école :** École Aragon-Prévert

**Date de la réunion :** 27 juin 2011

Séance ouverte à 18 h. 00; levée à 19 h. 15.

**Présents :**

**Membres du Conseil des Maîtres :**

- Mme Catherine Bellot
- Mme Sonia Cousarier
- M. Germain do Marcolino
- M. Marc Helloin
- M. Jérôme Michel
- Mme Muriel Pothier
- Mme Julie Brasseur
- Mme Géraldine Deniaud
- Mme Odile Dumaine-Godart
- Mme Mariannig Le Roy
- Mme Laurence Monniaux

**Membres du Comité de Parents :**

- M. Christelle Gambier
- M. Thierry Prézot
- M. Sébastien Gallot
- M. Jean-Claude Letellier
- Mme Elodie Lallouette
- Mme Nathalie Auvray
- M. Thierry Turpaud
- Mme Brigitte Drieu
- Mme Katia Lecomte
- M. Olivier Fortain

**Délégué Départemental de l'Éducation Nationale :** M. Alain Alexandre

**Absente :** Mme Cornu, Adjointe aux Affaires Scolaires.

**Excusés:** M. Smadja, Inspecteur de l'Éducation Nationale.

Mme Pimont, Mme Petit, parents d'élèves.

**Compte-rendu établi par :** M. Germain do Marcolino, président du Conseil d'école

**Secrétaire de séance :** Mme Mariannig Le Roy, enseignante

M. Sébastien Gallot, parent d'élève

Le compte-rendu du dernier conseil d'école est adopté à l'unanimité.



### **1 – Organisation de l'école à la prochaine rentrée scolaire**

11 classes = 10 classes + 1 Clis

2 CP – 46 élèves : Mme Gosselin et Mme Brasseur

2 CE1 – 40 élèves : Mme Dumaine-Godart et Mme Helloin

2 CE2 – 39 élèves : Mme Cousarier et Mme Bellot

1 CM1 – 24 élèves : M. do Marcolino

2 CM2 – 48 élèves : M. Helloin et M. Michel

1 CM1/CM2 : 19 élèves : 10 CM1 et 9 CM2 : Mme Thébault

Les listes seront affichées le mardi 29 juin à l'entrée de l'école sauf pour les 2 CP.

La répartition des élèves pour les CM1 et CM2 et CM/CM2 a été faite de façon mathématique, avec un point de départ choisi au hasard dans l'ordre alphabétique.

Des parents demandent si les 9 CM2 du cours double ne peuvent pas être rattachés aux deux autres classes de CM2 pour participer eux aussi à la classe verte. M. Helloin rappelle que les classes de découverte sont au bon vouloir des enseignants et ne sont pas obligatoires. Mme Thébault prévoit quant à elle un projet différent pour fédérer sa classe. Mme Cousarier rappelle que dans l'école les deux classes vertes sont devenues une habitude attendue pour les parents. Les parents demandent si en cas de désistement, des élèves de CM1/CM2 ne pourraient pas être intégrés. Ceci est impossible car cela reste un projet de classe.

### **2 – Classes transplantées – année 2011/2012**

Le projet des 2 CM2 est de repartir à Jumièges en vélo du 4 au 8 juin.

Il y aura besoin de parents encadrants pour le transport en vélo mais pas sur place, car il y a des animateurs.

### **3 – Bilans fête du livre**

Mme de Chivré indique que la dotation de la tombola gratuite de la fête du livre a augmenté de dix à quinze livres : quatre pour la maternelle Picart-Ledoux, quatre pour la maternelle Jean Lurçat et sept pour l'école primaire.

Mais les parents constatent que certaines classes n'ont pas participé et le regrettent. Les bulletins ont-ils été distribués ? Chaque enfant doit pouvoir recevoir un bulletin de participation.

Mme Bellot se montre très contente d'avoir collaboré avec la librairie Colbert de Mont Saint Aignan, qui offre plus de souplesse que les librairies de Rouen (reprise des livres, affiches données, livres abîmés offerts et 9% de remise)

Pour la vente des livres, le fonctionnement a été différent des années passées : les livres ont été vendus au prix public et non avec 5 % de remise. Cela augmente l'avoir versé à l'association pour l'achat de livres pour la B.C.D.

**Bilan financier** : 159 euros d'avoir illimité dans le temps.

Mme Bellot remarque que l'école a oublié d'utiliser l'avoir de l'Armitière.

Un ancien élève et un élève de l'école ont abîmé les travaux de land-art des animations du mercredi après-midi. C'est infiniment regrettable, d'autant que l'animation a passionné petits et grands.

La vente des livres fut moins bonne que l'an passé.



### **3 – Bilan kermesse**

972,88 euros de bénéfice.

- pour le barbecue : le prix du sandwich est peut-être un peu élevé. Et souffre d'un manque d'affichage.

### **4 – Projet d'école 2011-2014**

Le projet 2011/2014 est en cours d'élaboration. Il sera finalisé par les enseignants en réunion le mercredi 29 juin

Il portera vraisemblablement sur le même objectif prioritaire : Dire/Lire/Écrire

On regrette toutefois vivement la perte du poste de Mme Caron qui animait la bibliothèque/informatique (suppression de tous les postes de l'académie) ;

Cette suppression va poser problème pour la gestion des livres, les emprunts, le rangement, l'étiquetage.

Mme Monniaux fait remarquer que l'intervention d'un deuxième adulte lui semble indispensable pour l'activité informatique bibliothèque en CP ou CE1.

Mme Bellot note que l'école n'a que ce qu'elle mérite et n'avait pas à accepter les emplois précaires dans les écoles, et qu'avant ces emplois, on faisait autrement.

**Le Conseil d'Ecole tient à exprimer à Mme Caron sa sympathie et à la remercier pour le travail accompli.**

### **5 – Situation du RASED**

Un poste de maître E a été supprimé à Deville. Aussi, le poste du Houlme risque-t-il de se voir amputé d'un temps que la collègue passerait à Déville.

Le maître G partira en retraite en cours d'année. Après ? Sera-t-elle remplacée ?

### **6 – Questions diverses**

1. Nouvelles dispositions au collège pour les 6ème : les dérogations des hors secteurs qui voulaient intégrer le collège Jean Zay ont été majoritairement refusées. Seuls deux enfants, qui avaient un aîné dans le collège, ont été acceptés.
2. Mme Bellot et Mme Cousarier reconduisent leur classe eau pour l'an prochain.
3. Les CM2 renforceront leur activité vélo sur les 3 classes.

Compte-rendu établi par M. Germain do Marcolino, président du Conseil d'école

Au Houlme, le 30/06/2011